

Pourquoi ce choix de thème ?

CIDE - Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Parce qu'en vous proposant un premier courrier un 20 novembre, nous ne pouvions pas faire comme si c'était un jour comme les autres.

20 novembre : journée internationale des droits de l'enfant

La convention signée pour une meilleure prise en compte de la parole des enfants a été ratifiée il y a 31 ans. Pour en savoir plus, cliquez ici :

<https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>

Sinon, vous saviez qu'il existe un "défenseur des droits" ? Pour les enfants, mais pas que ! Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité, orientation et protection des lanceurs d'alerte... sont d'autres domaines d'activité de cette institution.

Pour en savoir plus : <https://www.defenseurdesdroits.fr/>

Et si jamais tu veux un peu de lecture, voici une interview de Claire Hédon, Défenseure des droits :

<https://www.solidarite-laique.org/informe/lenfant-est-une-personne-a-part-entiere-sujet-de-droit-un-acteur-de-la-societe/>



Photo : Frédéric Nait Sidous

Parce qu'en vous proposant un premier courrier un 20 novembre, nous ne pouvions pas faire comme si c'était un jour comme les autres.

20 novembre : journée internationale des droits de l'enfant

La convention signée pour une meilleure prise en compte de la parole des enfants a été ratifiée il y a 31 ans.

Sinon, vous saviez qu'il existe un "défenseur des droits" ? Pour les enfants, mais pas que ! Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité, orientation et protection des lanceurs d'alerte... sont d'autres domaines d'activité de cette institution.

**Convention
Internationale
des Droits de
l'Enfant**